



Je soussigné, Monsieur Gérard SPORTES gérant de la Société MAHAYANA GOLFE autorise la Société NINE de se servir de ces dits documents joints pour la bonne marche du dossier loi sur l'eau, dossier revu et actualisé par la Société AMETEN avec qui la Société NINE travail de pair sur ce dossier.

Dans le cadre des autorisations signées, la clause substitution a bien été mentionnée sur les documents pour valoir ce que de droit en cas de cession du dossier.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Vallauris, le 22 mars 2021

G.SPORTES

SCI MAHAYANA GOLFE
Les Moulins II - Bât. C
2791, Ch. de St Bernard - 06220 VALLAURIS
RCS 478 765 589

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589
2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris
Tél : 04 97 21 38 00
assistante@gpfinanceimmo.com



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), M. et M^{me} DORREPTANZ

Demeurant(s) 12 Corniche de Bartole

Propriétaire de la parcelle sise au n^o BX1 de la rue (ou chemin) Grimaud,
à
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à Grimaud

Le 1 juillet, 2020

Signature

(Bon pour autorisation de travaux)

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00

assistante@gpfinanceimmo.com



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), **PURIC Georges**

Demeurant(s) **CORNICHE DE LA SUANE - BEAUVALLON BARTOLE 83310 GRIMAUD**

Propriétaire de la parcelle sise au n'..... de la rue (ou chemin) **Section BW n°9 Bartole**
..... à **Grimaud**
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

NOTA : comme vu sur place lors de votre visite, j'insiste sur ma demande de conserver au maximum la végétation sur l'arrière de ma parcelle afin d'éviter de créer un vis-à-vis avec la maison que vous allez construire. Sur ma parcelle aucun arbre ni végétation ne devra être taillé ou coupé sans mon autorisation.

Fait à Grimaud

Le 02/07/2020

Signature

(Bon pour autorisation de travaux)

BON POUR AUTORISATION DE TRAVAUX

Document à retourner à :

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00

assistante@gpfinanceimmo.com



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), Pierre-Sébastien de la

Demeurant(s) 8912 Boulevard Bismarck - 97200 - Nouméa 3

Propriétaire de la parcelle sise au n° 13 x 25 de la rue (ou chemin) 22 Pavés de la
Beauvallon Bartole Beauvallon Bartole Beauvallon Bartole
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

par Jeanne Le Fontecant

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DDTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements. Sur sa parcelle de recherche de la Suane
et en particulier de la Suane

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis, et pour lesquels nous sommes à l'heure de 2021 ou 2022

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

En cas de travaux complémentaires, ils seront à la charge de la
SCI Mahayana Golfe, quelle que soit la nature

Fait à Nouméa

Le 1 Janvier 2021
Signature
(Bon pour autorisation de travaux)

mon vœu autorisation de la Suane

Fait en même temps
Pierre Grosclaud
Pierre Grosclaud



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), BIBOUS DANIEL

Demeurant(s) 16 Parcelle de la fontaine Beauvallon Bartole
Gziniand 83310

Propriétaire de la parcelle sise au n° 71 de la rue (ou chemin) BX28
à
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à Gziniand

Le 15 Juni 2020

Signature

(Bon pour autorisation de travaux)

Bon pour autorisation de travaux

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00

assistante@gpfinanceimmo.com

AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), *J. Bouche* *Nail BOUCHE*

Demeurant(s) *1, rue DAGON 63004 LYON*

Propriétaire de la parcelle sise au n° *20* de la rue (ou chemin) *lacet de la Fontaine* *83310*
..... à *GRIGNAN*

membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

BX26

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Autorisation des Travaux sous réserve de réalisation en simultané des Travaux de recouvrement au "tout-à-l'égout"

Fait à *ly*

Le *29/05/2021*

Signature

(Bon pour autorisation de travaux)

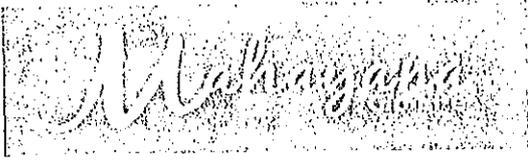
Bon pour autorisation de Travaux sous réserve mentionnée ci-dessus

J. Bouche *P. Giroud*

Document à retourner à :

P F X G - C O N S E I L

85 ROUTE DU LAC - 38570 TENCIN - TEL : +33 6 10 78 87 27 - Mail : pierre.giroud@pfxg-conseil.fr



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), ...

Demeurant(s)

Propriétaire de la parcelle sise au n° **BW 11** le la rue (ou chemin) .
St. Ima Project à
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à **Grimaud**

Le **Mars 2021**

Signature
(Bon pour autorisation de travaux)

Bon pour autorisation de travaux

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589
2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris
Tél : 04 97 21 38 00

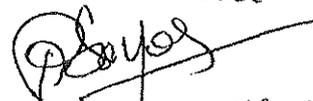
Autorisation de travaux

Bx27

Je soussigné M. Roger Prolaud demeurant au 110 Ave de Versailles 94320 Thiais, propriétaire de la parcelle sise au 18 de chemin de l'acét de la Fontaine 83310 Grimaud. Autorise par la présente la SCI Mahayana Golf, représentée par son gérant en exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le préfet du Val de Seine, sous la responsabilité de DTTM. Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des Berges de la Seine, ainsi que son aménagement hydraulique de ses écoulements, les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Seine. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du Vallon. Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu. Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLF sans participation de ma part. Autorisation des travaux sous réserve de réalisation en simultané des travaux de raccordement au "Tout à l'égout".

Fait à Paris le 02/06/2021



"Bon pour autorisation de travaux sous réserve mentionnée ci-dessus"



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), Bois LYONNET

Demeurant(s) Plot 210, Colcheone Court, Redcliffe Garden,
SWS ODT London UK

Propriétaire de la parcelle sise au n° 10 de la rue (ou chemin) Lacets de la Fontaine
33110 à
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à Giannaud

Le 17/07/2020
Signature
(Bon pour autorisation de travaux)

Bon pour autorisation de travaux

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00

assistante@gpfinanceimmo.com



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), ...

La Pansa

Demeurant(s)

88, rue de l'université 77007 Paris

Propriétaire de la parcelle sise au n° le la rue (ou chemin) .

Box 2 à *Beauvallon Bertol*
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à *Pans*

Le *3 juillet 2020*

Signature

(Bon pour autorisation de travaux)

La Pansa

Bon pour accord

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589
2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris
Tél : 04 97 21 38 00



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), Philippe BERNARD

Demeurant(s) J. Marie Romantique

83810 - GRIMOND
Propriétaire de la parcelle sise au n°..... de la rue (ou chemin)
15/39 à GRIMOND

membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à GRIMOND

Le 17/07/20

Signature
(Bon pour autorisation de travaux)

Bon pour autorisation de travaux

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00

assistante@gpfinanceimmo.com



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), MARTY Michelle

Demeurant(s) 8 Boulevard du VML de CARANTAS
13112 LAVERAN

Propriétaire de la parcelle sise au n°29 de la rue (ou chemin) de la source de la Suane
commune de Beauvallon membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à LAVERAN

Le 9 juillet 2020
Signature

(Bon pour autorisation de travaux)

Bon pour autorisation de travaux

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00

assistante@gpfinanceimmo.com



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), ...

Demeurant(s)

Propriétaire de la parcelle sise au n° le la rue (ou chemin) .
Camille Pey JSU à
membre de l'ASA Beauvallon Bartole.

BV29

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DDTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à *Grimaud*

Le *juillet 2020*
Signature
(Bon pour autorisation de travaux)

*Bon pour autorisation travaux
Camille Pey JSU*

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589
2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris
Tél : 04 97 21 38 00



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), ...

Demeurant(s)

Association Syndicale
Représentée par M. Gallant

Propriétaire de la parcelle sise au n° le la rue (ou chemin) .

BX 45

..... à

membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.

Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à

Grimaud

Le
Signature

22 Mars 2021

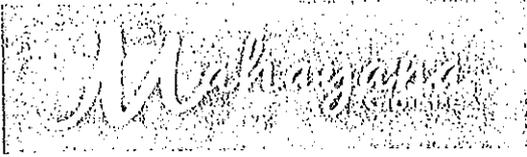
(Bon pour autorisation de travaux)

Po Pour M. Gallant pour association
Syndicale Beauvallon Bartole

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589

2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris

Tél : 04 97 21 38 00



AUTORISATION DE TRAVAUX

Je (nous) soussigné(s), ...

Demeurant(s)

Propriétaire de la parcelle sise au n° **BV 27** le la rue (ou chemin) .
ALMA PROJECTà
membre de l'ASA Beauvallon Bartole,

AUTORISE PAR LA PRESENTE

La SCI Mahayana Golfe, représentée par son Gérant en Exercice, ou toute société, personne morale ou personne physique autorisée légalement à s'y substituer, à effectuer les travaux prévus dans le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique, volet Dossier Loi sur l'Eau, et après validation par le Préfet du Var, sous la responsabilité de la DTTM.
Les travaux portent sur le confortement et la stabilisation des berges de la Suane, ainsi que sur l'aménagement hydraulique de ses écoulements.

Les dates de début et de fin de ces travaux nous seront signifiées avant toutes interventions et devront respecter les plans fournis.

L'accès à ma parcelle se fera par le vallon de la Suane. Aucun accès ne sera sollicité autrement que par le fond du vallon.

Le nom des entreprises nous sera fourni dès qu'il sera connu.

Les travaux sont réalisés et financés par la SCI MAHAYANA GOLFE sans participation de ma(notre) part.

Fait à **Grimaud**

Le **7 mars 2021**

Signature _____
(Bon pour autorisation de travaux)

Bon pour autorisation de travaux

SCI MAHAYANA GOLFE AU CAPITAL DE 1 200 € RCS ANTIBES 478 765 589
2791 Ch de St Bernard 06220 Vallauris
Tél : 04 97 21 38 00